



SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

Le droit d'entreprendre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2016

Simon Associés renforce sa pratique IT/IP

- Dans le cadre de son développement, Simon Associés accueille Matthieu Bourgeois en tant qu'associé, ainsi que sa collaboratrice, Amira Bounedjoum.
- Avocat au barreau de Paris, Matthieu Bourgeois a exercé au sein du cabinet Alain Bensoussan, puis chez KGA Avocats en qualité d'associé, co-animant le département IP/IT. Il animera le département Technologies de l'information et Propriété intellectuelle (IT/IP) de Simon Associés, au service de clients tant nationaux qu'internationaux.

À PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, **Simon Associés** est un cabinet d'avocats d'affaires ayant son siège à Paris et des bureaux secondaires à Lyon, Nantes, Montpellier, Fort-de-France et Grenoble. Afin de soutenir la croissance de ses clients (PME et ETI, mais aussi grands comptes), il a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé **Simon Avocats**, déployé aujourd'hui à Bordeaux, Chambéry, Le Havre, Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Rouen, Strasbourg et Toulouse. A l'étranger, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Chine, en Indonésie, en Corée du Sud, aux Etats-Unis, au Brésil, au Luxembourg, en Belgique, à Chypre, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, en Tunisie, en Algérie et au Maroc.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une cinquantaine d'avocats, dont 19 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants : Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Affaires Internationales, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Technologies de l'information et Propriété intellectuelle.

simonassociés.com
lettredesreseaux.com

SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS
Le droit d'entreprendre

Spécialisé en droit des Nouvelles Technologies (données à caractère personnel (« Big Data »), contrats informatiques, e-commerce, communication électronique...) et de la Propriété Intellectuelle (marques, brevets, dessins et modèles, droit d'auteur...), Matthieu Bourgeois rejoint le cabinet Simon Associés en tant qu'associé, chargé d'animer le département IT/IP. Il est accompagné par sa collaboratrice Amira Bounedjoum.

Matthieu Bourgeois conseille des sociétés françaises et internationales, dans le cadre de leurs projets innovants ou requérant une forte expertise technique sectorielle. Il a notamment développé une pratique transversale et inédite en droit des données (privacy, open data, cybersécurité...), permettant de valoriser et sécuriser les investissements "Data" des entreprises, quel que soit leur secteur.

« La transformation digitale de l'économie implique que les entreprises mènent une véritable "révolution digitale". Cette démarche, qui implique une exploitation des données sous toutes ses formes (Big Data, Smart Data, Open Data...), aussi au moyen de nouveaux objets intelligents (objets connectés, robots...), exige de comprendre et maîtriser les nouveaux risques juridiques qui émergent. Les "Data" sont devenues un véritable "actif" de l'entreprise, dont la valorisation exige une démarche de sécurisation juridique, analysent Jean-Charles et Francois-Luc SIMON, associés-gérants de Simon Associés. C'est dans cette démarche que le cabinet souhaite poursuivre l'accompagnement des entreprises, à l'heure où le Parlement européen vient d'adopter une nouvelle réglementation destinée à stimuler et encadrer le marché unique numérique. L'arrivée de Matthieu Bourgeois permet également de renforcer les autres pratiques IT/IP de Simon Associés. »

« La rencontre avec Jean-Charles et François-Luc Simon, qui cherchaient à parfaire leur offre de services sur les nouveaux enjeux juridiques soulevés par la transformation digitale de l'économie, m'a convaincu de rejoindre ce cabinet pour y développer une offre transversale centrée sur le numérique. Nous partageons les mêmes valeurs fondées sur l'entrepreneuriat et la pratique d'un droit "de terrain" déployé sur l'ensemble du territoire national (Paris et Régions) ainsi qu'à l'international. La qualité des équipes de Simon Associés et leur capacité à travailler en totale synergie ont été déterminantes dans mon choix compte tenu des besoins exprimés par les clients », déclare l'associé Matthieu Bourgeois.



Biographie :

Matthieu Bourgeois est titulaire d'un DESS en Droit de la propriété industrielle (université Paris-II Panthéon-Assas), d'un DEA en Droit du patrimoine privé (université Paris-I Panthéon-Sorbonne) ainsi que du certificat de spécialisation en Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication. Il est également chargé d'enseignement au sein du groupe ESSEC (Droit des achats), depuis 2004. Collaborateur au sein du cabinet Alain Bensoussan à compter de 2004, il a rejoint KGA Avocats en juin 2006. Il en est devenu associé en septembre 2013.

Contacts media

Enderby

Franck Moulins

01 83 64 71 79

fmo@enderby.eu

Damien Piganiol

01 83 64 71 77

dpi@enderby.eu